

SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 14
Annexes 1 et 2 Apports reportés et apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	15



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, la SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS tire des produits de dons et d'activités de levée de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités de levée de fonds, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021, de l'actif à court terme aux 31 mars 2022 et 2021 et de l'actif net au 1er avril 2021 et aux 31 mars 2022 et 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des Informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les Informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les Informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Steve Béliveau, CPA auditeur

Gatineau
Le 9 juin 2022

SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

Page 4

	2022	2021
Produits		
Subvention; Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (note 3)	771 538 \$	708 477 \$
Subvention; Carrefour de soutien aux aidants Outaouais (APPUI)	207 900	144 165
Dons	87 030	152 864
Campagnes en milieu de travail	75 835	83 323
Contribution; FQSA - Référencement (note 4)	71 333	13 042
Activités de levée de fonds	44 183	41 967
Contributions des usagers	39 798	29 009
Subvention; Emploi Québec	3 815	5 383
Formations à la clientèle	1 838	3 502
Divers	1 502	1 189
Cotisations	340	1 025
Intérêts	4 383	6 928
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	16 972	15 104
	<u>1 326 467</u>	<u>1 205 978</u>
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	1 238 467	1 009 308
Activités de levée de fonds	1 095	10 072
Amortissement de l'actif incorporel	1 680	2 401
Amortissement des immobilisations corporelles	39 040	32 523
Assurances	7 593	6 403
Charges spécifiques au Référencement FQSA (note 4)	6 165	1 000
Charges spécifiques aux autres projets subventionnés	3 815	18 106
Cotisation FQSA	9 438	7 889
Cotisations, taxes et permis	2 204	1 756
Déplacements	6 322	2 333
Énergie	7 440	6 796
Entretien et réparations	8 652	18 853
Formations	9 305	3 900
Frais bancaires	3 968	4 068
Frais d'activités - utilisateurs et proches aidants	13 918	10 201
Frais de bureau	42 373	34 881
Honoraires professionnels	35 791	24 886
Loyer	90 497	88 033
Mauvaises créances	2 019	4 158
Publicité et représentation	33 393	62 155
Sous-traitants	-	2 843
Télécommunications	9 727	6 280
	<u>1 572 902</u>	<u>1 358 845</u>
Insuffisance des produits sur les charges d'exploitation	<u>(246 435)</u>	<u>(152 867)</u>
Autres produits (charges)		
Contribution FQSA (Partenaires Santé fédéral) redistribution d'années antérieures	292 684	58 537
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) (note 15)	96 682	235 746
Subvention; Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) (notes 10 et 15)	-	20 000
Subvention; Centre Intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (Aide d'urgence)	-	7 594
Contribution; Centraide Outaouais (Appui communautaire en réponse à la Covid-19)	-	5 048
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	(1 339)	(6 178)
	<u>388 027</u>	<u>320 747</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>141 592 \$</u>	<u>167 880 \$</u>



SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

Page 5

	Grevé d'une affectation interne	Non affecté	2022 Total	2021 Total
Solde au début	292 795 \$	604 550 \$	897 345 \$	729 465 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>-</u>	<u>141 592</u>	<u>141 592</u>	<u>167 880</u>
Solde à la fin	<u>292 795 \$</u>	<u>746 142 \$</u>	<u>1 038 937 \$</u>	<u>897 345 \$</u>



services.com

SOCIÉTÉ ALZHEIMER OUTAOUAIS

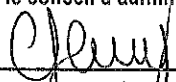
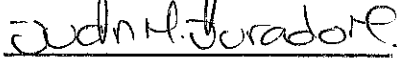
BILAN

31 MARS 2022

Page 6

Actif	2022	2021
Actif à court terme		
Encaisse	816 157 \$	350 885 \$
Certificats de placement garanti réalisables au cours du prochain exercice	-	217 205
Débiteurs (note 5)	42 545	93 602
Subventions à recevoir	32 418	36 714
Frais payés d'avance	<u>12 067</u>	<u>8 163</u>
	903 187	706 569
Encaisse et placements réservés (note 11)	292 795	292 795
Immobilisations corporelles (note 6)	157 247	170 318
Actif incorporel (note 7)	<u>3 921</u>	<u>5 601</u>
	<u><u>1 357 150</u></u> \$	<u><u>1 175 283</u></u> \$
 Passif		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 8)	21 \$	21 \$
Créditeurs et charges à payer (note 9)	194 435	142 927
Apports reportés (Annexe 1)	<u>21 417</u>	<u>19 178</u>
	215 873	162 126
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Annexe 2)	62 340	75 812
Dettes à long terme (note 10)	<u>40 000</u>	<u>40 000</u>
	<u><u>318 213</u></u>	<u><u>277 938</u></u>
 Actif net		
Grevé d'une affectation interne (note 11)	292 795	292 795
Non affecté	<u>746 142</u>	<u>604 550</u>
	<u>1 038 937</u>	<u>897 345</u>
	<u><u>1 357 150</u></u> \$	<u><u>1 175 283</u></u> \$
 Engagement contractuel (note 13)		
Incidences de la Covid-19 (note 15)		

Pour le conseil d'administration,

, administrateur
, administrateur



services.com

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	141 592 \$	167 880 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	39 040	32 523
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	1 339	6 178
Amortissement de l'actif incorporel	1 680	2 401
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(16 972)</u>	<u>(15 104)</u>
	166 679	193 878
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	51 057	(39 214)
Subventions à recevoir	4 296	323
Frais payés d'avance	(3 904)	3 749
Créditeurs et charges à payer	51 508	4 424
Apports reportés	<u>2 239</u>	<u>(47 841)</u>
	<u>271 875</u>	<u>115 319</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de certificats de placement garanti	-	(360 000)
Encaissement de certificats de placement garanti	510 000	175 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(27 308)	(47 089)
Variation de l'encaisse réservée	<u>(292 795)</u>	<u>55 500</u>
	<u>189 897</u>	<u>(176 589)</u>
Activités de financement		
Emprunt : Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	40 000
Apports afférents aux immobilisations corporelles	<u>3 500</u>	<u>15 948</u>
	<u>3 500</u>	<u>55 948</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	465 272	(5 322)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>350 885</u>	<u>356 207</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>816 157</u></u> \$	<u><u>350 885</u></u> \$
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	<u><u>816 157</u></u> \$	<u><u>350 885</u></u> \$

1. Statut et objectif de l'organisme

Société Alzheimer Outaouais, un organisme privé sans capital-actions constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission d'accompagner et sensibiliser les personnes touchées par un trouble neurocognitif majeur comme la maladie d'Alzheimer en Outaouais. La Société Alzheimer Outaouais est enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance et est exonérée d'impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Le principal élément pour lequel une estimation importante a été effectuée est l'estimation de durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rattachent.

Les produits tirés des contributions des usagers et des formations à la clientèle sont constatés lorsque le service est rendu.

Les produits des activités de levée de fonds sont constatés lorsque l'activité a eu lieu.

Les cotisations sont constatées au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les intérêts non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encassement des montants en cause, l'organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports sont présentées à leur juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie estimative des immobilisations corporelles selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	Périodes
Améliorations locatives	10 ans
Enseigne	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, l'encaisse et les certificats de placement garanti que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures à chaque année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

3. Centre Intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, plusieurs ententes ont été conclues avec le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO), en voici le sommaire;

	2022	2021
Répartition des ententes :		
Financement en soutien de la mission globale (PSOC)	622 760 \$	570 847 \$
Financement en soutien des services de répit à domicile	148 778	137 630
Aide financière d'urgence en contexte de Covid-19	-	7 594
	<u>771 538 \$</u>	<u>716 071 \$</u>

4. Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer (FQSA) - Référencement

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, l'organisme a reçu une contribution de la Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer d'un montant de 60 000\$ (25 375\$ en 2021).

Une portion inutilisée de cette contribution de l'exercice clos le 31 mars 2021 (11 333\$) a été utilisée et constatée en produits au cours de l'exercice, pour un total de contribution de 71 333\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2022 (14 042\$ en 2021).

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, une portion utilisée pour financer l'acquisition de matériel informatique (1 000\$) a été comptabilisée à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et est présentée à l'annexe 2 des états financiers.

Cette contribution a été utilisée selon le détail ci-dessous :

	2022	2021
Ressources humaines ^(a)	63 216 \$	11 373 \$
Matériel ^(b)	1 074	1 000
Déplacement	105	-
Communication	2 241	1 000
Formation - partenariat	726	-
Plateforme Hestia	1 019	-
Encadrement stratégique et opérationnel	1 000	-
Frais d'administration ^(a)	1 952	669
Apport reporté afférent aux immobilisations corporelles ^(b)	-	(1 000)
	<u>71 333 \$</u>	<u>13 042 \$</u>

(a) Les charges relatives aux ressources humaines et aux frais d'administration sont présentées à l'état des résultats dans la rubrique «Salaires et avantages sociaux».

(b) Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, le 1 000\$ figurant à la rubrique matériel a été utilisé pour l'acquisition d'une immobilisation corporelle. Un apport reporté afférent aux immobilisations corporelles a été comptabilisé à cet effet et est présenté à l'annexe 2.

L'ensemble des autres dépenses sont comptabilisées à l'état des résultats dans la rubrique «Charges spécifiques au Référencement FQSA».

5. Débiteurs

	2022	2021
Contributions des usagers et autres débiteurs	27 303 \$	72 869 \$
Sommes à recevoir de l'État; taxes de vente	15 242	13 005
Intérêts courus	<u>-</u>	<u>7 728</u>
	<u>42 545 \$</u>	<u>93 602 \$</u>

Au 31 mars 2022, les autres débiteurs incluent des promesses de dons totalisant 21 311\$ (61 000\$ en 2021).

6. Immobilisations corporelles

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	201 605 \$	127 086 \$	74 519 \$	96 508 \$
Enseigne	3 848	2 376	1 472	1 856
Matériel informatique	68 130	17 863	50 267	50 254
Mobilier de bureau	<u>106 424</u>	<u>75 435</u>	<u>30 989</u>	<u>21 700</u>
	<u>380 007 \$</u>	<u>222 760 \$</u>	<u>157 247 \$</u>	<u>170 318 \$</u>

7. Actif incorporel

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciel ProDon	<u>11 431 \$</u>	<u>7 510 \$</u>	<u>3 921 \$</u>	<u>5 601 \$</u>

8. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 95 000\$ (95 000\$ - 2021) au taux de 7,70% (7,45% - 2021). Cette marge de crédit est renouvelable annuellement et non garantie.

9. Crédoiteurs et charges à payer

	2022	2021
Fournisseurs et charges à payer	17 164 \$	23 692 \$
Salaires et avantages sociaux à payer	122 754	88 637
Sommes à remettre à l'État; déductions à la source	20 883	9 283
Sommes à remettre à l'État; subventions à rembourser	<u>33 634</u>	<u>21 315</u>
	<u>194 435 \$</u>	<u>142 927 \$</u>

10. Dette à long terme

	2022	2021
Prêt d'une valeur nominale de 60 000\$, sans intérêt, obtenu dans le cadre du programme gouvernemental du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, remboursable jusqu'au 31 décembre 2023. Une aide gouvernementale de 20 000\$ a été comptabilisée lors de l'exercice clos le 31 mars 2021, car 33% du prêt sera radié suite au remboursement avant le 1er janvier 2024. ^(a)	<u>40 000 \$</u>	<u>40 000 \$</u>

(a) Ce prêt a été obtenu afin d'aider l'organisme à payer ses dépenses opérationnelles pendant la pandémie de la Covid-19. Ce prêt est sujet à une vérification par les autorités canadiennes afin de s'assurer que l'organisme a rencontré tous les critères d'admissibilité à l'obtention du prêt.

11. Affectation interne

À la fin de l'exercice clos le 31 mars 2020, le conseil d'administration a affecté un montant supplémentaire de 171 396\$ aux autres réserves affectés à l'interne de 209 104\$ pour totaliser un montant de 380 500\$. L'affectation interne de 380 500\$ est affectée pour la réalisation de la planification stratégique 2020-2023. Plus spécifiquement pour réaliser les axes stratégiques suivants:

- a) Planification et prestation de services et d'activités efficaces et efficientes;
- b) Amélioration et accroissement des ressources humaines, physiques, technologiques et financières;
- c) Optimisation des communications.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, le conseil d'administration a autorisé l'utilisation de 87 705\$ de cette affectation interne pour des dépenses de publicité et pour l'acquisition de matériel informatique. Il n'y a eu aucune utilisation de l'affectation interne au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022. Le solde de l'affectation interne au 31 mars 2021 et au 31 mars 2022 est donc de 292 795\$.

L'organisme ne peut utiliser le montant grevé d'une affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

12. Dépendance économique

L'organisme est dépendant économiquement de la subvention versée par le Centre Intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais qui est sa principale source de revenu à 45% (47% en 2021) des produits totaux.

13. Engagement contractuel

L'organisme est locataire d'un immeuble en vertu d'un bail venant à échéance en avril 2025. Les versements mensuels du loyer sont au montant de 7 847\$ (coût et les taxes applicables incluses). Les loyers minimums futurs totalisent 290 339\$ et comprennent les versements suivants pour les quatre prochains exercices.

2023	94 164 \$
2024	94 164
2025	94 164
2026	7 847
	<u>290 339 \$</u>



14. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2022 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme, ses créanciers et charges à payer et son emprunt bancaire.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. Les promesses d'apport d'un donateur représentent 50% des débiteurs et constituent une concentration de crédit.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

15. Incidences de la Covid-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale de la Covid-19. Les pays ont adopté différentes mesures afin de respecter les recommandations des experts et endiguer la propagation du virus. Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

La direction suit de près l'évolution et estime que cette situation a entre autres les impacts suivants sur ses activités:

- Cessation temporaire de tous les services offerts en personne (reprise du centre de jour en septembre 2021);
- Mise en place de services virtuels et par téléphone pour poursuivre l'offre de services;
- Annulation de l'évènement Soirée dégustation bières et table gourmande;
- Perte de revenus d'activités de levée de fonds et des contributions pour les services (centre de jour, répit-stimulation, etc);
- Frais pour mise en place de télétravail (matériel, soutien informatique, etc);
- Frais de publicité pour annulation d'évènements et évolution des services offerts durant la pandémie;
- Achat de produits désinfectants et équipement pour l'éventuelle reprise des services en personne.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, l'organisme a bénéficié de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) pour un montant de 96 682\$ (235 746\$ en 2021). De plus, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) obtenu au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 pour un montant de 60 000\$ est toujours actif au 31 mars 2022.

16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation comparable à celle de l'exercice 2022.

Apports reportés - 2022

	FQSA pour le référéncement	Dons affectés au service de répit de dépannage	Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais pour le répit à domicile	Produits d'activités de levée de fonds	TOTAL au 31 mars 2022
Solde au début de l'exercice	11 333	7 645	-	200	19 178
Montants reçus au cours de l'exercice	-	-	167 198	277	167 475
Montants constatés à titre de produits	(11 333)	(4 925)	(148 778)	(200)	(165 236)
Solde à la fin de l'exercice	-	2 720	18 420	277	21 417

Apports reportés - 2021

	FQSA pour le référéncement	Dons affectés au service de répit de dépannage	L'Appui pour les proches aidants d'ainés Outaouais (Répit atypique et rehaussement)	Produits d'activités de levée de fonds	TOTAL au 31 mars 2021
Solde au début de l'exercice	-	14 312	15 327	37 380	67 019
Montants reçus au cours de l'exercice	25 375	-	31 964	17 742	75 081
Remboursement au cours de l'exercice	-	-	(47 291)	(12 955)	(60 246)
Montant transféré pour apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 000)	-	-	-	(1 000)
Montants constatés à titre de produits	(13 042)	(6 667)	-	(41 967)	(61 676)
Solde à la fin de l'exercice	11 333	7 645	-	200	19 178

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles - 2022

	RHDCC pour équipement Snoezelen	Dons d'améliorations locatives	Fédération des médecins spécialistes pour trousses de matériel adapté	Aides financières pour achat de matériel informatique (FQSA - Centraide - CISSO)	TOTAL au 31 mars 2022
Solde au début de l'exercice	1 257	51 920	12 705	9 930	75 812
Montants reçus au cours de l'exercice	-	-	-	3 500	3 500
Montants constatés à titre de produits (amortissement)	(628)	(11 602)	(1 851)	(2 891)	(16 972)
Solde à la fin de l'exercice	629	40 318	10 854	10 539	62 340

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles - 2021

	RHDCC pour équipement Snoezelen	Dons d'améliorations locatives	Fédération des médecins spécialistes pour trousses de matériel adapté	Aides financières pour achat de matériel informatique (FQSA - Centraide)	TOTAL au 31 mars 2021
Solde au début de l'exercice	1 885	60 997	12 086	-	74 968
Montants reçus au cours de l'exercice	-	2 525	2 470	10 953	15 948
Montants constatés à titre de produits (amortissement)	(628)	(11 602)	(1 851)	(1 023)	(15 104)
Solde à la fin de l'exercice	1 257	51 920	12 705	9 930	75 812